

**Délibération CA 2018 / 06 / 12 – 5**

Point 8 de l'Ordre du Jour :

**DOTATION des HEURES COMPLÉMENTAIRES aux COLLÉGIUMS**

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 10

**Allocation des Heures Complémentaires : principes simples (1)**

- L'enveloppe globale s'élève à 19 M€, dont 15,1 M€ sur moyens délégués.
- Rappel des 2 étapes de la mécanique d'allocation pour ces 15,1 M€ de moyens délégués :
  - Établissement > collégiums (délibération du Conseil d'Administration)
  - collégium > composantes (délibération du Conseil de Collégium)
- 2018, allocation par l'Établissement en 2 temps :
  - 80% au Budget Initial
  - 20% au Budget Rectificatif n°1
- Cible pour 2020 : 100% en allocation en juin-juillet 2018 (en amont de l'ouverture des formations)

**Charge d'enseignement reconnue**



- **L'allocation HC vient théoriquement compenser la différence entre charge d'enseignement reconnue (ce que l'établissement reconnaît comme activité de formation sur moyens délégués) et potentiel net**
- **A noter : A l'UL, le potentiel net couvre les 2/3 de la charge d'enseignement mise en œuvre sur moyens délégués**

- **Charge d'enseignement reconnue :**
  - Charge des diplômes nationaux (DUT, Licence, Licence Professionnelle, Master, Ingénieur, Santé) mis en œuvre sur ressources déléguées. Donc : hors Formation Continue, alternance, apprentissage, et hors Diplôme d'Université
  - Préparation aux concours d'agrégation (très faible volume)
- **Non financé, théoriquement :**
  - Enseignements délivrés devant moins de 10 étudiants

- **Utilisation des données 2016-2017 : analyse du réalisé** (cf. tableau en page1 de l'annexe 9)
- **Charge théorique** : coût de mise en œuvre de la maquette en appliquant les seuils de dédoublement (TP, TD et CM) selon les inscriptions pédagogiques
- **Formule de référence pour le calcul de l'allocation** : [charge théorique] – [enseignement à moins 10 étudiants] – [potentiel net]

## Allocation des Heures Complémentaires : ce qui la complique

- Définition complexe de la charge reconnue :
  - gestion des exceptions aux règles de financement (ex : enseignements à moins de 10),
  - pratiques de mise en œuvre sans cadrage adapté (écoles, ESPE)
  - pratiques de gestion des maquettes et des IP pas encore optimales partout
  - difficile appréciation des effets TD/TP
- Potentiel impossible à apprécier en Santé : question des hospitalo-universitaires
- Référentiel des Enseignants-Chercheurs : n'a pas fait l'objet d'une dotation spécifique sur les 3 dernières années (reconduite)

## Allocation complémentaire 2018

	ALL	SHS	LMI	DEG	Santé	L-INP	Techno	Interf.	S&T
Dotation 2018 complémentaire en heures	5704	7500	5674	6289	6975	12140	19076	2577	5927
Dotation 2018 globale en heures	24450	37750	23550	31650	21450	59750	85600	15550	23000
Ecart dot2018 - dot2017	+1018	-62	+1205	-51	+1001	+237	+2445	-666	+1659

### Délibération

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le complément de la dotation d'Heures Complémentaires aux Collégiums.

### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	20
Représentés	2
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>22</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 13 juin 2018



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 14 JUIN 2018**



# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **12 JUIN 2018**

**Délibération CA 2018 / 06 / 12 – 6**

Point 9 de l'Ordre du Jour :

**ARCHITECTURE de L'OFFRE de FORMATION 2018-2022 – VERSION MODIFIEE**

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 11

### Délibération

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la version modifiée de l'architecture de l'offre de formation 2018-2022.

### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	20
Représentés	2
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>22</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 13 juin 2018



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

Transmis au Recteur Chancelier le **14 JUIN 2018**

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **12 JUIN 2018**

### Délibérations CA 2018 / 06 / 12 – 7 à 7 bis

Point 10 de l'Ordre du Jour :

#### PRESTATIONS OPTIONNELLES COMPLEMENTAIRES de SCOLARITÉ (POCS) 2018-2019

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 12

Le premier vote porte sur **l'ensemble des POCS hors prestation liée à l'organisation d'une cérémonie de remise de diplôme.**

#### **Délibération CA 2018 06 12 - 7**

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent les Prestations Optionnelles Complémentaires de Scolarité (POCS) 2018-2019 **hors prestation liée à l'organisation d'une cérémonie de remise de diplôme.**

Les membres du Conseil d'Administration rappellent qu'à l'occasion des inscriptions, le **caractère facultatif** des prestations approuvées **doit être expressément mis en évidence.**

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	19
Représentés	3
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	13
Nombre de voix CONTRE	5
Nombre d'ABSTENTIONS	4

Fait le 13 juin 2018



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

Le second vote porte sur la **prestation liée à l'organisation d'une cérémonie de remise de diplôme**.

**Délibération CA 2018 06 12 - 7 bis**

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration rejettent la **prestation liée à l'organisation d'une cérémonie de remise de diplôme** dans le cadre des Prestations Optionnelles Complémentaires de Scolarité (POCS) 2018-2019.

**Aucune somme ne sera réclamée aux étudiants pour l'organisation de ces cérémonies.**

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	19
Représentés	3
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>19</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>3</b>

Fait le 13 juin 2018



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

Publicité et modalités de recours :

- opposabilité et information des tiers, des personnels et des usagers : **affichée le 14 JUIN 2018**
- information supplémentaire interne des personnels et des membres du Conseil d'Administration : **mise en ligne sur l'intranet le 13 juin 2018**
- **transmission au Recteur Chancelier des Universités le 14 JUIN 2018**

Les délibérations du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine qui revêtent un caractère réglementaire (général et impersonnel) entrent en vigueur à compter de leur transmission au Recteur de l'Académie de Nancy-Metz, Chancelier des Universités.

Aux termes de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif de Nancy peut être saisi d'un recours contre la présente délibération :

- dans un délai de 2 mois suivant son affichage,
- ou dans un délai de 2 mois suivant sa transmission au Recteur si elle présente un caractère réglementaire.



# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **12 JUIN 2018**

**Délibération CA 2018 / 06 / 12 – 8**

Point 11 de l'Ordre du Jour :

### FRAIS des ÉCOLES d'INGÉNIEURS APPLICABLES aux Candidats 2018

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 13

#### Délibération

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les frais des écoles internes, centres organisateurs des épreuves d'admission, pour la campagne de sélection de l'année universitaire 2018-2019.

*La mise en œuvre des frais de concours ou de dossier en vue de l'admission en école d'ingénieurs est subordonnée à la publication d'un arrêté ministériel.*

#### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	19
Représentés	3
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>22</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 13 juin 2018



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

#### Publicité et modalités de recours :

- opposabilité et information des tiers, des personnels et des usagers : **affichée le 14 JUIN 2018**
- information supplémentaire interne des personnels et des membres du Conseil d'Administration : **mise en ligne sur l'intranet le 13 JUIN 2018**
- **transmission au Recteur Chancelier des Universités le 14 JUIN 2018**

Les délibérations du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine qui revêtent un caractère réglementaire (général et impersonnel) entrent en vigueur à compter de leur transmission au Recteur de l'Académie de Nancy-Metz, Chancelier des Universités.

Aux termes de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif de Nancy peut être saisi d'un recours contre la présente délibération :

- dans un délai de 2 mois suivant son affichage,
- ou dans un délai de 2 mois suivant sa transmission au Recteur si elle présente un caractère réglementaire.

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **12 JUIN 2018**

**Délibération CA 2018 / 06 / 12 – 9**

Point 12 de l'Ordre du Jour :

### MONTANTS des DROITS UNIVERSITAIRES 2018-2019

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 14

#### Délibération

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la répartition suivante des droits universitaires 2018-2019, notamment :

- le montant du droit de scolarité réservé au service de documentation sera égal à la part minimale de ce droit prévu dans l'arrêté fixant les taux des droits de scolarité pour l'année universitaire ;
- la somme restante représente le montant acquis à l'Établissement au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription et à son transfert.

*La Contribution Vie Etudiante et de Campus est due par tout étudiant inscrit en formation initiale, non boursier. Elle doit être réglée auprès du GROUS avant l'inscription à l'UL.*

#### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	19
Représentés	3
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>22</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 13 juin 2018



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

Transmis au Recteur Chancelier le **14 JUIN 2018**

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **12 JUIN 2018**

**Délibération CA 2018 / 06 / 12 – 10**

Point 13 de l'Ordre du Jour :

**OUVERTURE des FORMATIONS en APPRENTISSAGE 2019**

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 15

### Délibération

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les demandes d'ouverture des formations en apprentissage pour la rentrée 2019, présentées en [annexe 15](#).

### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
<i>Présents</i>	19
<i>Représentés</i>	3
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>22</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 13 juin 2018



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

Transmis au Recteur Chancelier le **14 JUIN 2018**



# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **12 JUIN 2018**

Les points 18, 20, 21, 22, 23 et 24 sont soumis à un vote groupé.  
Le point 19 fait l'objet, ensuite, d'un vote séparé.

### Délibérations CA 2018 / 06 / 12 – 11 à 16

Point 18 de l'Ordre du Jour :

**CRÉATION du DIPLOME D'UNIVERSITÉ (DU) *Fondamentaux d'Histoire de l'Art et d'Archéologie***  
*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 16

#### **Délibération CA 2018 / 06 / 12 - 11**

Délibération

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la création du Diplôme d'Université (DU) *Fondamentaux d'Histoire de l'Art et d'Archéologie*.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	19
Représentés	3
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 13 juin 2018  
  
Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

Point 20 de l'Ordre du Jour :

**CRÉATION du DIPLOME D'UNIVERSITÉ (DU) *Big Data et Data science***  
*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 17

#### **Délibération CA 2018 / 06 / 12 - 12**

Délibération

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la création du Diplôme d'Université (DU) *Big Data et Data science*.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
<i>Présents</i>	19
<i>Représentés</i>	3
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>22</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 13 juin 2018  


Le Président  
 Pierre MUTZENHARDT

Point 21 de l'Ordre du Jour :

**CHANGEMENT d'INTITULÉ du DIPLOME D'UNIVERSITE (DU) *Big Data, analyste des données massives pour la gestion d'entreprise***

**Délibération CA 2018 / 06 / 12 - 13** (qui complète la Délibération CA 2018 05 15 – 1)

Délibération

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le changement d'intitulé du Diplôme d'Université (DU) *analyste des données massives pour la gestion d'entreprise*.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
<i>Présents</i>	19
<i>Représentés</i>	3
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>22</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 13 juin 2018  


Le Président  
 Pierre MUTZENHARDT

Point 22 de l'Ordre du Jour :

**MODIFICATION du DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE (DIU) EN DIPLOME D'UNIVERSITÉ (DU) *Techniques microchirurgicales***

*Document transmis aux Administrateurs*

**Délibération CA 2018 / 06 / 12 - 14**

Délibération

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la modification du Diplôme d'Université (DU) *Techniques microchirurgicales*.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	19
Représentés	3
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>22</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 18 juin 2018


 Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

**Point 23 de l'Ordre du Jour :**
**TRANSFORMATION du DIPLOME D'UNIVERSITÉ (DU) Fondamentaux en santé publique en DIPLOME D'UNIVERSITÉ (DU) Concepts de l'Action et de l'Evaluation en Santé Publique**

Document transmis aux Administrateurs

**Délibération CA 2018 / 06 / 12 - 15**
**Délibération**

 Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la transformation du Diplôme d'Université (DU) *Fondamentaux en santé publique* en Diplôme d'Université (DU) **Concepts de l'Action et de l'Evaluation en Santé Publique**.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	19
Représentés	3
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>22</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 18 juin 2018


 Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

**Point 24 de l'Ordre du Jour :**
**FUSION du DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE (DIU) Formation à la Recherche Clinique et Epidémiologique (FORCE) ET du DIPLOME D'UNIVERSITÉ (DU) Investigation en santé publique EN un DIPLOME D'UNIVERSITÉ (DU) Recherche Clinique, Investigation et santé publique**

Document transmis aux Administrateurs



**Délibération CA 2018 / 06 / 12 - 16****Délibération**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la transformation et le regroupement du Diplôme Inter Universitaire (DIU) *Formation à la Recherche Clinique et Épidémiologique (FORCE)* et du Diplôme d'Université (DU) *Investigation en Santé Publique* en un Diplôme d'Université (DU) *Recherche Clinique, Investigation et Santé Publique*.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
<i>Présents</i>	19
<i>Représentés</i>	3
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>22</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 13 juin 2018

Le Président  
Pierre MUTZENHARDT**Transmis au Recteur Chancelier le 14 JUIN 2018**